le grand Toulouse
communauté urbaine



Saint-Orens

Plan Local d'Urbanisme

8 – AVIS DES PERSONNES PUBLIQUES CONSULTEES

PLU approuvé le 30/03/2005
1ère modification approuvée le 26/06/2007
Révision simplifiée approuvée le 10/07/2008

2ème modification du PLU
Dossier approuvé par délibération
du Conseil de communauté du 21/12/09

SAINT-ORENS

le grand toulouse
1, place de la Légion d'honneur B.P. 35821
31505 Toulouse Cedex 5
www.grandtoulouse.fr

Le PLU est élaboré avec l'assistance de l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement du Territoire Toulouse Aire urbaine

PDU

Communauté Urbaine
25 SEP. 2009
du GRAND TOULOUSE
AMENAGEMENT URBAIN
09.09 - 1052

COURRIER REÇU LE
25 SEP. 2009
COMMUNAUTÉ URBAINE
DU GRAND TOULOUSE

tisséo
www.tisseo.fr

Le Président

Monsieur Daniel BENYAHIA
Vice-Président de la Commission
Urbanisme et Projets Urbains
Communauté Urbaine du Grand Toulouse
1 place de la Légion d'Honneur-BP 35821
31505 TOULOUSE 5

Toulouse, le 24 SEP. 2009

Nos réf : DDTGP/CD/VD/2009/00247

Vos réf : ADU/DB/AG/PC/SC/ED/09.07.492

Affaire suivie par : Christophe DOUCET

Objet : 2ème modification du PLU du Grand Toulouse, Commune de Saint-Orens de Gameville

Monsieur le Vice-Président,

Par courrier du 25 août 2009, vous me transmettez le projet de 2ème modification du PLU du Grand Toulouse, commune de Saint-Orens, pour avis dans le cadre de la procédure d'enquête publique.

Après instruction de la notice explicative et des pièces réglementaires, les remarques de Tisséo sont les suivantes :

- Eu égard aux objectifs de la modification, Tisséo n'a pas de remarque à formuler sur les modifications n'impactant aucunement l'exploitation du réseau.

- Néanmoins, l'ouverture de la zone d'urbanisation 1 AUC sur le secteur dit de « Bruyer » nécessitera, en phase opérationnelle, de traiter les cheminements piétons en direction de la RD 2 (support d'un projet de TCSP, inscrit au PDU opposable de 2001 et au projet de révision du PDU actuellement soumis à la consultation des personnes publiques associées) car éloigné de plus de 500 m.

- Le SMTC devrait être amené, si nécessaire, à inscrire des emplacements réservés sur des parcelles jouxtant la RD 2, dans le cadre du projet de tramway sur la RD 2, s'il s'avérait que les emprises publiques ne soient pas suffisantes.

  Dans l'attente des études permettant d'identifier le foncier nécessaire au projet, je vous rappelle que par délibérations du 18 octobre 2004 et du 15 décembre 2006, un périmètre d'études a été délimité le long de la RD 2 permettant de délimiter un périmètre à l'intérieur duquel toute demande de travaux peut éventuellement faire l'objet d'un sursis à statuer, s'il s'avérait que ces travaux puissent compromettre ou du moins compliquer la réalisation du projet de TCSP.

Tisséo | Syndicat Mixte des Transports en Commun
Siège social : 7, esplanade Compans-Caffarelli - BP 11120 - 31011 Toulouse CEDEX 6
Pour toute correspondance
9, rue Michel Labrousse - 31081 Toulouse CEDEX 1 - Tél : 05 67 77 80 80 - Fax : 05 67 77 80 01
N° SIRET : 25310098600038 - Code APE 4931Z

du PDU

- Le projet de révision contient plusieurs projets sur la commune de Saint-Orens : projet de TCSP tramway sur la RD 2, projet de liaison routière entre la RD 2 et la Jonction Est notamment, urbanisation prioritaire le long des axes de TCSP, inscription de seuils minima de densité.

Il conviendra à terme, dès lors que le projet de PDU sera approuvé et opposable, de procéder à une mise en compatibilité du PLU de Saint-Orens, notamment en ce qui concerne les actions visant à renforcer les densités et mixités urbaines le long des axes de TCSP.

Je vous prie de croire, Monsieur le Vice-Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Stéphane COPPEY

Copie DGA ADU

Mairie de LABEGE

COURRIER REÇU LE
14 OCT. 2009
COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND TOULOUSE

Communauté Urbaine
14 OCT. 2009
du GRAND TOULOUSE
AMENAGEMENT URBAIN
09.10.1175

Communauté Urbaine du Grand Toulouse
A l'attention de M. le Président
Le Grand Toulouse
1, place de la légion d'honneur
B.P. 31505 Toulouse Cedex 5

N.réf.: CL/NGD/let..09
Objet : Modification du dossier soumis à enquête publique
2ème Modification du PLU du Grand Toulouse, commune de St Orens
V. Réf. : ADU/DB/AG/SC/ED/09.09.564

Labège, le 6 octobre 2009

Monsieur le Président,

Par lettres en date du 25 août et du 29 septembre 2009, vous nous avez fait parvenir le projet de la deuxième modification du PLU de la commune de Saint-Orens.

L'examen du dossier fait apparaître que la commune de Saint-Orens souhaite réaliser une opération de 125 logements, à proximité immédiate de la commune de Labège.

Cette opération, pour être réalisée, doit bénéficier d'un accès inscrit sous la forme d'un emplacement réservé, lui-même lié à la réalisation de la Déviation Sud de Saint-Orens, et dont la maîtrise d'ouvrage demande à être clarifiée au regard des compétence de la C.U.T.

Ceci est de nature à renforcer l'incertitude qui pèse sur la réalisation de l'ensemble de ces liaisons desservant l'opération projetée. Il nous semble inopportun de prévoir, en l'état, cette inscription dans la modification du PLU de Saint-Orens.

De plus, cette densification de fait sur le versant labégeois sans qu'aucun progrès en matière de Transports collectifs ne soit arrêté dans ce secteur, me semble inacceptable et contraire aux principes du SCOT.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire

MAIRIE DE LABÈGE (Haute-Garonne)

C. LAVIGNE

Rue de la Croix Rose - 31670 LABÈGE - Tél. 05 62 24 44 44 - Fax 05 62 24 41 97 - e-mail : accueil@ville-labege.fr
Heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00 - le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
le samedi matin de 9 h 00 à 12 h 00 en période scolaire

ADU

Le Président

Communauté Urbaine
22 OCT. 2009
du GRAND TOULOUSE
AMENAGEMENT URBAIN

COURRIER R...
21 OCT. 2009
...GRAND TOU...

Monsieur Daniel BENYAHIA
Vice-Président de la Commission
Urbanisme et Projets Urbains
Communauté Urbaine du Grand Toulouse
1 place de la Légion d'Honneur-BP 35821
31505 TOULOUSE 5

Toulouse, le 19 OCT. 2009

Nos réf : DDTGP/CD/VD/2009/00270

Vos réf : ADU/DB/AG/SC/ED/09.09.564

Affaire suivie par : Christophe DOUCET

Objet : 2ème modification du PLU du Grand Toulouse, Commune de Saint-Orens de Gameville

Monsieur le Vice-Président, cher ami,

Vous m'avez transmis par courrier du 29 septembre 2009 les compléments au projet de modification du PLU de la commune de Saint Orens de Gameville, apportés à la suite de la procédure de consultation des personnes publiques associées.

Après lecture de ces modifications, Tisséo n'a pas d'observation supplémentaire à émettre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Vice-Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Stéphane COPPEY

Tisséo | Syndicat Mixte des Transports en Commun
Siège social : 7, esplanade Compans-Caffarelli - BP 11120 - 31011 Toulouse CEDEX 6
Pour toute correspondance
9, rue Michel Labrousse - 31081 Toulouse CEDEX 1 - Tél : 05 67 77 80 80 - Fax : 05 67 77 80 01
N° SIRET : 25310098600038 - Code APE 4931Z

ADV

Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Haute-Garonne

COURRIER REÇU
27 OCT. 2009
COMMUNAUTÉ URBAINE
DU GRAND TOULOUSE

Communauté Urbaine
27 OCT. 2009
du GRAND TOULOUSE
AMENAGEMENT URBAIN
09 10 1244

Monsieur le Président
Du Grand Toulouse
1 Place de la Légion d'Honneur
B.P 35821 TOULOUSE CEDEX 5

Direction des Affaires Economiques
tél. : 05.61.10.47.15

Toulouse, le 20 octobre 2009

Nos réf. : GC/VB/ECO/167.09

Monsieur le Maire,

J'ai bien reçu votre notification du 29 septembre 2009, concernant la modification du PLU de la commune de Saint-Orens.

J'ai le plaisir de vous informer que notre Etablissement n'a pas de remarques particulières à formuler sur ces modifications.

Restant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Maire**, l'expression de ma considération distinguée.

P.Le Président
Le Secrétaire Général

Y.YVINEC

C.F.A
Chemin de la Pyramide
BP 25
31601 MURET Cedex 1
Courriel : cfa@cm-toulouse.fr
Téléphone : 05 62 11 60 60
Télécopie : 05 61 51 69 59

Siège Social
18 bis, boulevard Lascrosses
BP 91030 - 31010 TOULOUSE Cedex 6
Site Internet : www.cm-toulouse.fr
Courriel : contact@cm-toulouse.fr
Téléphone : 05 61 10 47 47
Télécopie : 05 61 10 47 48

Bureau Permanent
de la Chambre de Métiers
4, rue de l'Indépendance
31800 SAINT-GAUDENS
Courriel : stgaudens@cm-toulouse.fr
Téléphone : 05 61 89 17 57
Télécopie : 05 61 89 37 04

09.10.1257

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ · ÉGALITÉ · FRATERNITÉ

HAUTE GARONNE
CONSEIL GENERAL

Communauté Urbaine
30 OCT. 2009
du GRAND TOULOUSE
AMENAGEMENT URBAIN

Communauté Urbaine
29 OCT. 2009
du GRAND TOULOUSE
ADMINISTRATION GENERALE

ADU

Toulouse le 2 octobre 2009

DIRECTION DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Dossier suivi par :
Catherine TEULERE
Tél : 05 34 33 46 05
Fax : 05 34 33 46 09
Réf. à rappeler :
DAEDL / CT / /

Monsieur Pierre COHEN
Président de la Communauté d'Agglomération
du Grand Toulouse
1 Place de la Légion d'Honneur
BP 35821
31505 TOULOUSE

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre courrier du 25 août 2009, par lequel vous me transmettez le projet de 2e modification du P.L.U. de SAINT-ORENS DE GAMEVILLE.

Après consultation des services, je vous précise que ce dossier n'appelle de ma part aucune observation particulière.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pierre IZARD
Président du Conseil Général

COPIE : Monsieur Louis BARDOU
Conseiller Général du canton de CASTANET

CONSEIL GÉNÉRAL
DE LA HAUTE-GARONNE
1, bd de la Marquette
31090 Toulouse Cedex 9
Tél. 05 34 33 32 31
www.haute-garonne.fr

ADU

Communauté Urbaine
- 2 NOV. 2009
du GRAND TOULOUSE
ADMINISTRATION GENERALE

RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

Toulouse, le 29 OCT. 2009

Philippe CLARY
Directeur des Politiques Territoriales
du Tourisme et du Cadre de Vie

Communauté Urbaine
02 NOV. 2009
du GR
AMEN
09.11.1268

Monsieur Daniel BENYAHIA
Vice-Président
COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND TOULOUSE
1 place de la Légion d´honneur
BP 35821
31505 TOULOUSE CEDEX 05

NOS REF : DPTC/PHC/POS-PLU/IS D2924424
OBJET : Modification du PLU du Grand Toulouse - Commune de St Orens de Gameville

Affaire suivie par Ivanie SAFFORES
☎ : 05 61 33 51 73
Fax : 05 67 69 00 91

Monsieur le Vice-Président,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre courrier du 29 septembre 2009 concernant l'arrêt du projet de 2ème modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint Orens de Gameville.

La Région Midi-Pyrénées, à ce jour, n'a aucune observation à formuler concernant ce dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Vice-Président, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Philippe CLARY

de Commerce
et d'Industrie
de Toulouse
et de la
Haute-Garonne

Le Président

Communauté Urbaine
du GRAND TOULOUSE
02 NOV 2009
AMÉNAGEMENT URBAIN
09. 11. 1267

COURRIER
02 NOV. 2009
COMMUNAUTÉ URBAIN

Monsieur Daniel BENYAHIA
Président de la Commission Urbanisme
et Projets Urbains de la Communauté
Urbaine du Grand Toulouse
1, place de la Légion d'honneur
BP 35821
31505 TOULOUSE Cedex 5

FS/JP

Toulouse, le 11 octobre 2009

Objet : Modification du P.L.U. de la commune de Saint-Orens-de-Gameville

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu nous consulter sur le projet cité en objet et je vous en remercie.

Après consultation de mes Collègues et instruction de ce dossier par mes Services, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse émet un avis favorable sur la modification du P.L.U. de la commune de Saint-Orens-de-Gameville.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Claude TERRAZZONI

2, rue d'Alsace-Lorraine
BP 10202
31002 Toulouse Cedex 6
France

Tél. : 05 61 33 65 00
Fax : 05 61 55 41 26

http://www.toulouse.cci.fr

CCIT
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE TOULOUSE

ADS

REPUBLIQUE FRANCAISE

Valerie

COURRIER REÇU
12 NOV. 2009
COMMUNAUTE URB. DU GRAND TOULOUSE

Communauté Urbaine
12 NOV. 2009
du GRAND TOULOUSE
AMENAGEMENT URBAIN
08.4.1314.

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

M. le Président, Pierre COHEN
Le Grand Toulouse
1 place de la Légion d'honneur – BP 35821
31505 TOULOUSE Cedex 5

Réf. YP.CL/BC.844
Dossier suivi par : Christine LOBRY
Service/Pôle : Foncier et politiques périurbaines
Ligne Directe : 05 61 10 42 91

Toulouse, le 05 novembre 2009

Objet : 2ème Modification du Plan Local d'Urbanisme – St Orens de Gameville

Monsieur le Président,

Vous nous avez transmis pour avis le dossier concernant la modification du Plan local d'urbanisme de la commune de Saint Orens de Gameville.

Après étude du projet, nous n'avons pas de remarque particulière à formuler.

Ainsi, nous formulons un avis favorable.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos meilleures salutations.

Yvon PARAYRE,
Président.

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE
61 allée de Brienne - BP 7044
31069 TOULOUSE cedex 7
TEL 05.61.10.42.50
FAX 05.61.23.45.98
MAIL accueil@agriculture31.com
WEB www.agriculture31.com

NORD-TOULOUSAIN / LAURAGAIS
51 av. Adrien Escudier
31620 FRONTON
TEL 05.61.82.13.28
FAX 05.61.82.51.88

1 av. Flandre Dunkerque
31460 CARAMAN
TEL 05.61.27.83.37
FAX 05.61.81.74.92

VALLEES / VOLVESTRE
28 route d'Eaunes - BP 214
31605 MURET cedex
TEL 05.34.46.08.50
FAX 05.61.51.34.69

COMMINGES
Espace Pégot
31800 ST-GAUDENS
TEL 05.61.94.81.60
FAX 05.61.94.81.65

M.I.N.
146 av. des Etats-Unis
31200 TOULOUSE
TEL 05.61.47.55.96
FAX 05.61.47.13.24

SETOMIP
vos projets sont les nôtres

Ségolène pour info. ADU

Communauté Urbaine
21 OCT. 2009
COMMUNAUTE URBAINE

TOULOUSE, le 16 Octobre 2009
N/Réf. : AVi/381.09

Communauté Urbaine
22 OCT. 2009
du GRAND TOULOUSE
AMENAGEMENT URBAIN
09.10.225

M. BENYAHIA
Vice-président
GRAND TOULOUSE
1, place de la Légion d'Honneur
BP 35821
31505 TOULOUSE Cedex 5

Objet : **ZAC de TUCARD-Centre à Saint ORENS de GAMEVILLE**
2ème modification du PLU

À l'attention de Mme Ségolène CIPEL

Monsieur le Vice-président,

En réponse à votre courrier du 29 Septembre dernier, nous vous transmettons, ci-joint, nos observations sur le projet de deuxième modification du PLU de la Commune de SAINT ORENS de GAMEVILLE.

Les rectifications apportées à ce dossier ne concernant pas la ZAC de TUCARD-Centre, dans la mesure où elle est située en zone 1AUA.

Vous en souhaitant parfaite réception, nous vous prions de croire, Monsieur le Vice-président, en l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le Directeur Général,

Jacques DURAND.

PJ/ avis SETOMIP.

SETOMIP
vos projets sont les nôtres

ZAC de Tucard Centre

Avis SETOMIP sur le projet de 2ème modification du Plan Local d'Urbanisme sur la commune de SAINT ORENS de GAMEVILLE

À la lecture de la deuxième révision du PLU de la Commune de SAINT ORENS de GAMEVILLE, deux points majeurs pourront avoir une incidence sur l'aménagement de la ZAC de Tucard-Centre et sont donc à relever :

1. la modification de l'article 11 sur les toitures terrasses
2. les emplacements réservés.

1. La modification de l'article 11

La nouvelle prescription est plus restrictive, puisqu'elle n'autorise les toitures terrasses que sur 50% de la toiture, sauf si celle-ci est entièrement végétalisée. Le précédent article pour la zone 1AUA permettait 100% de toiture terrasse.

Il serait préférable, selon nous, de conserver la formulation de l'article 1AUA-11.

Toutefois, si cela n'est pas possible pour des raisons d'harmonisation du règlement, nous proposons de nuancer la phrase modifiée en ajoutant que "au delà des 50%, la toiture terrasse sera végétalisée". Cette formulation permet l'utilisation de la toiture en terrasse accessible (qui n'est pas végétalisée dans ce cas).

2. Les emplacements réservés

Il serait souhaitable de profiter de la modification du PLU pour adapter certains emplacements réservés au projet de ZAC.

Cela concerne les ER autour du quartier des Mûriers (n°11 et 27, 25, 6 et 21).

Il s'agit de :
- la liaison de la rue des Mûriers avec le centre ville à travers les terrains de Mme Massot (ER n°11 et 27),
- la partie du chemin de tucard entre le quartier des Mûriers et les Jardins de Tucard (ER n°25),
- l'avenue de Labouilhe (ER n°6) afin que son aménagement soit cohérent sur l'ensemble de la voie.

Des précisions quant à leurs superficies ou emprises pourront être apportée à l'équipe d'urbanistes afin de vérifier la cohérence d'ensemble.

SYNDICAT MIXTE D'ETUDES POUR ENTREPRENDRE ET METTRE EN OEUVRE
LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE

SMEAT

le 06 NOV. 2009

COMITE SYNDICAL DU SMEAT
du 21 octobre 2009
A Toulouse - 11 boulevard des Récollets

2.10

2ème MODIFICATION DU
PLU DU GRAND TOULOUSE - COMMUNE DE SAINT-ORENS DE GAMEVILLE

L'an deux mille neuf, le vingt et un octobre à quinze heures, s'est réuni, sous la présidence de Pierre COHEN, Président, le Syndicat Mixte d'Etudes pour entreprendre et mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Toulousaine, Immeuble Le Belvédère, 11 boulevard des Récollets à Toulouse.

Délégués présents

GRAND TOULOUSE	
BELAUBRE Elisabeth	**GUILLOT** René
BENYAHIA Daniel	**LOZANO** Guy
CARASSOU Stéphane	**MATEOS** Henri
CASSIGNOL Jean-Louis	**MAURICE** Antoine
CHARLES Danielle	**MERONO** Claude
COHEN Pierre	**MONTAGNER** Guy
COQUART Dominique	**MORIN** Etienne
De FALETANS Gilles	**RAYNAL** Claude
DUHAMEL Thierry	**SANCHEZ** Francis
GARRIC Amapola	**SUSIGAN** Alain
GERMAIN Louis	**SYLVESTRE** Arlette
GOIRAND Philippe	**VALADIER** Jean-Charles
GRIMAUD Robert	**ZINA-RAGGOUA** Zohra
SICOVAL	
AREVALO Henri	**REME** Jean-Michel
FAIVRE Claudia	**COHEN** Jacques
MURETAIN	
COLL Jean-Louis	**DADOU** Gilles
SAVE AU TOUCH	
ALEGRE Raymond	**LOIDI** Robert
AXE SUD	
AUBERT Alain	
COTEAUX BELLEVUE	
FEDOU Maxime	
HERS ET GARONNE	
FRANCHINI Paul	
COLLEGE DES COMMUNES	
MOYET Jean-Louis	

SMEAT: 11, boulevard des Récollets - 31 078 TOULOUSE CEDEX 4
Tel : 05 62 26 86 34 - Fax : 05 62 26 86 35 - Email : smeat@toulouse2015.org

Délégués titulaires ayant donné pouvoir

BELLOUBET Nicole, représentée par M. BENYAHIA
BRISSONNET Jean-Louis, représenté par Mme GARRIC
CARNEIRO Grégoire, représenté par M. SUSIGAN
CUJIVES Romain, représenté par M. MATEOS
ESCOULA Louis, représenté par M. ALEGRE
FABRE Jean-Michel, représenté par M. MORIN
FILLOLA Alain, représenté par M. RAYNAL
MARQUIE Bernard, représenté par Mme ZINA-RAGGOUA
PY Dominique, représentée par M. CARRASSOU
VALETTE François-Régis, représenté par M. REME

Délégués titulaires excusés

COMMENGE Jean-Claude
BEYNEY Georges
BOUDOU Dany
BRIANCON François
CARLES Joseph
CARREIRAS Joël
CROQUETTE Martine
DESCLAUX Edmond
GUERIN Philippe
LANGE Régine
MARCIEL Alexandre
SIMON Michel
TOUCHEFEU Claude
DUCERT Claude
FOURNIER Denis
MANDEMENT André
SUAUD Thierry
SOTTIL Alain
PARDILLOS José
GUTH Catherine
DUPLANTE Pierre
FONTES André
MIRC Stéphane
SAVIGNY Thierry

Délégués suppléants excusés

MIGUEL Henri
GIL Danielle
ESPIC Xavier
LAVIGNE Christian
MOGICATO Bruno
RIEUNAU Guy
CASSAGNE Jean-Claude
BERAIL Bernard
DUFOUR Claude
CASETTA Jean-Baptiste
FERRE Christian
DAUVEL Philippe
SERNIGUET Hervé
MORINEAU Christine
BOURG Jean-Claude
MICHEL Frances
SAINTE-MARIE Alain
GRIMBERT Georges
GEIL-GOMEZ Sabine
GUEGAN Raymond

Nombre de délégués	**En exercice : 69**	**Présents : 38**	**Votants : 48**
	Abstention : 0	**Contre : 0**	**Pour : 48**

Par arrêté préfectoral du 19 septembre 2008, la Communauté Urbaine du Grand Toulouse est devenue compétente en matière d'urbanisme et notamment de Plan Local d'Urbanisme (PLU) et documents en tenant lieu.

Dans ce cadre, et conformément aux dispositions des articles L 123-8 et L 123-13 du Code de l'Urbanisme, le Grand Toulouse a sollicité le SMEAT, afin de recueillir son avis, sur son projet de modification du PLU du Grand Toulouse - commune de Saint-Orens de Gameville, avant ouverture de l'enquête publique qui s'est déroulée du 16 septembre 2009 au 16 octobre 2009 inclus.

Le projet de 2ème modification du PLU du Grand Toulouse - commune de Saint-Orens de Gameville a pour objet :

- De permettre l'urbanisation d'une partie de la zone 2AU0, secteur dit de « Bruyer », situé au Sud-Ouest de la commune, pour l'accueil d'environ 120 logements (collectifs et maison en bande). 50 % des logements programmés seront financés en PLUS et en PLAI et 50 % en accession à la propriété, afin de contribuer à la diversification du parc et à une plus grande mixité de l'habitat dans ce secteur de la commune essentiellement pavillonnaire ;
- D'apporter des ajustements au règlement écrit (hauteur, clôture, dépassement de COS pour les opérations comportant des logements sociaux, dépassement de COS pour les constructions remplissant des critères de performance énergétique, ...) ;
- D'appliquer les règles du PLU au lotissement « Barthère », ce lotissement n'étant plus régit par un règlement propre ;
- D'apporter des modifications à certains Emplacements Réservés (ER) ;
- De corriger une erreur matérielle sur le règlement graphique (recalage du périmètre de protection des bâtiments historiques : Croix et la Place de l'Eglise) ;
- D'intégrer la dernière version du règlement d'assainissement pluvial du Grand Toulouse.

Ces modifications qui sont conformes à l'économie générale du PLU sont compatibles avec le Schéma Directeur et en cohérence avec les orientations de la Charte InterSCoT.

Il est donc proposé d'émettre un avis favorable sur le projet de 2ème modification du PLU du Grand Toulouse - commune de Saint-Orens de Gameville.

Le Comité Syndical,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en voir délibéré, décide :

Article premier :
D'émettre un avis favorable sur le projet de 2ème modification du PLU du Grand Toulouse - commune de Saint-Orens de Gameville.

Article 2 :
De notifier la présente délibération à Monsieur le Président du Grand Toulouse et Maire de Saint-Orens de Gameville ainsi qu'à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne.

Ainsi fait et délibéré, les jour
Mois et an que dessus

Pour extrait conforme

SMEAT 11, Boulevard des Récollets 31400 TOULOUSE

Le Président

Pierre COHEN